

Remerciements

Ce programme éducatif n'aurait pas pu voir le jour sans la contribution de plusieurs partenaires importants et nous tenons à les remercier pour leur engagement.

Membres du comité externe

Paule Buors coordonnatrice en programmation, Division scolaire franco-manitobaine

Crystal Cavalho coordonnatrice du Programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants

Joanne Colliou gestionnaire de la Coalition francophone de la petite enfance du Manitoba

Aline Fillion éducatrice au Centre d'apprentissage Les Enfants Précieux Inc. Theressa François conseillère pédagogique au Bureau de l'éducation française

Manon Harvey enseignante de prématernelle à la Division scolaire franco-manitobaine

Isabelle Raharijaona directrice du Centre d'apprentissage Les Louveteaux

Paulette Trémorin professeure en Éducation de la jeune enfance

à l'École technique et professionnelle de l'Université de Saint-Boniface

Membres de l'équipe de la Fédération des parents de la francophonie manitobaine

Brigitte L'Heureux directrice générale

Rachelle Friesen agente à la francisation et appui aux familles plurilingues

Chantal Laurencelle agente à la petite enfance consultante externe Geneviève Issalys

Conception graphique: POP Comm'

Nous remercions le gouvernement du Canada et la province du Manitoba pour leur appui financier.





ISBN: 978-2-9819956-0-5



LE PROGRAMME ÉDUCATIF DES SERVICES D'APPRENTISSAGE FRANCOPHONES À LA JEUNE ENFANCE DU MANITOBA





TABLE DES MATIÈRES

LE PROGRAMME ÉDUCATIF DES SERVICES D'APPRENTISSAGE FRANCOPHONES À LA JEUNE ENFANCE DU MANITOBA

INTRODUCTION	7			
SECTION 1				
Les orientations des services d'apprentissage francophones à la jeune enfance du Manitoba	9			
 1.1 Les objectifs du Programme éducatif des services d'apprentissage francophones à la jeune enfance du Manitoba 1.2 Notre vision de l'enfant et du parent 1.3 La mission et les responsabilités des services d'apprentissage francophones à la jeune enfance du Manitoba 				
1.4 Les services d'apprentissage à la jeune enfance offerts dans les communautés francophones du Manitoba	11 12			
SECTION 2				
Les sept principes de base du Programme éducatif et leurs implications pour la pratique éducative	13			
Principe 1 Unicité de l'enfant	14			
Principe 2 Développement global	16			
Principe 3 Relations sécurisantes	18			
Principe 4 Apprentissage actif	20			
Principe 5 Apprentissage par le jeu	22			
Principe 6 Accueil et accompagnement du parent	24			
Principe 7 Influence de l'environnement et du contexte de vie	26			
SECTION 3				
Les cinq domaines d'application du Programme éducatif	28			
👉 L'aménagement et le choix du matériel de jeu, à l'intérieur et à l'extérieur	29			
Les interactions avec les enfants	30			
Les activités et les occasions d'apprentissage	31			
🛕 La collaboration avec les parents et la famille	32			
Les liens avec la communauté	33			
SECTION 4				
Le rôle professionnel des éducatrices des services d'apprentissage francophones à la jeune enfance	34			
4.1 Le rôle professionnel et les responsabilités des éducatrices	34			
4.2 Le cycle de l'intervention éducative	36			
4.3 Le triangle de la relation éducative	39			
4.4 Les compétences clés des éducatrices	40			
4.5 Le professionnalisme et l'éthique professionnelle	41			
OUTIL SYNTHÈSE	44			
BIBLIOGRAPHIE	45			



INTRODUCTION

LE PROGRAMME ÉDUCATIF DES SERVICES D'APPRENTISSAGE FRANCOPHONES À LA JEUNE ENFANCE DU MANITOBA

Les services d'apprentissage francophones à la jeune enfance jouent un rôle clé dans les communautés francomanitobaines et constituent un maillon important du continuum éducatif en français. Toutefois, ces services ne disposaient pas d'un cadre commun et spécifique aux réalités du contexte minoritaire pour guider leurs pratiques.

En 2020, la Fédération des parents de la francophonie manitobaine a réuni un groupe de partenaires issus du terrain, de la recherche et du secteur de l'éducation pour coconstruire la base d'un programme éducatif afin de répondre à ce besoin. Le processus s'est appuyé sur des échanges riches et ouverts, animés par un souci constant pour le choix de contenus pertinents pour la pratique.

La création de ce programme éducatif a été guidée par des valeurs et des convictions partagées :

- L'enfant est le **premier acteur de son développement**. Il se développe et apprend à travers son exploration du monde, motivé par sa curiosité et son désir d'apprendre.
- Le rôle de l'adulte est d'établir un lien significatif et sécurisant avec lui et de mettre en place les conditions qui favoriseront son développement et ses apprentissages.
- L'enfant a besoin de jouer pour se développer, apprendre, créer et s'épanouir. Le jeu libre et autonome est la stratégie privilégiée par l'enfant et le rôle de l'adulte est de le soutenir et de l'encourager dans son jeu et ses explorations.
- L'engagement du parent auprès de son enfant dans les services qu'il utilise et dans sa communauté
 est un élément clé, en particulier en contexte minoritaire. Le rôle des services d'apprentissage
 francophones à la jeune enfance est d'accueillir et d'accompagner le parent dans son rôle de premier
 éducateur, de l'aider à occuper sa place et de favoriser sa participation aux activités du service et de
 la communauté.
- L'éducatrice joue un rôle important en contexte minoritaire en accompagnant chaque enfant dans la construction, l'enrichissement et l'actualisation de son identité francophone, ainsi que dans l'apprentissage du français.
- Le travail d'éducatrice est relationnel. La qualité de son travail se construit à travers ses **interactions** avec l'enfant, avec les parents et la famille, de même qu'avec ses collègues et des partenaires de la communauté.

Le Programme éducatif est articulé autour de sept principes de base qui sont présentés et illustrés dans ce document. On y trouve également des éléments concernant notre vision de l'enfant et du parent, la proposition d'une mission commune pour les services d'apprentissage francophones à la jeune enfance du Manitoba, les domaines d'application des orientations du Programme ainsi qu'une section dédiée au rôle professionnel de l'éducatrice. Dans chacune des sections, des éléments contribuent à mieux définir les orientations et les pratiques spécifiques en contexte minoritaire francophone.

Le contenu de ce document ne constitue pas une règlementation. Les pratiques qui y sont mentionnées doivent être vues comme des repères et des invitations à réfléchir sur sa pratique, pas comme des obligations ou comme les seules pratiques valides.



LES ORIENTATIONS **DES SERVICES D'APPRENTISSAGE FRANCOPHONES** À LA JEUNE ENFANCE DU MANITOBA



LES OBJECTIFS DU PROGRAMME ÉDUCATIF **DES SERVICES D'APPRENTISSAGE FRANCOPHONES** À LA JEUNE ENFANCE DU MANITOBA

Ce programme a été élaboré en appui sur les connaissances les plus récentes sur le développement des jeunes enfants de même que sur des pratiques reconnues un peu partout au Canada. Il est d'abord destiné au personnel éducateur et de gestion des services d'apprentissage francophones à la jeune enfance et poursuit les objectifs suivants :

- Assurer des services de qualité aux enfants des communautés franco-manitobaines;
- Offrir un outil de référence et un quide pour la pratique aux éducatrices et aux gestionnaires des services d'apprentissage francophones à la jeune enfance;
- Favoriser la cohérence des pratiques éducatives et l'adoption d'une vision commune dans les différents services d'apprentissage francophones à la jeune enfance;
- Soutenir l'acquisition de connaissances et de compétences spécifiques à l'intervention en contexte minoritaire;
- Promouvoir les services d'apprentissage francophones à la jeune enfance et soutenir leur pleine reconnaissance auprès d'autres acteurs qui interviennent auprès des familles francophones.



1.2

NOTRE VISION DE L'ENFANT ET DU PARENT

L'enfant et sa famille sont au cœur de la mission des services d'apprentissage francophones à la jeune enfance du Manitoba. Tout naturellement, ils ont également été le point de départ et le principal guide dans l'élaboration du Programme éducatif.

NOTRE VISION DE L'ENFANT



L'enfant est une personne, un être unique avec sa propre identité, ses caractéristiques, des besoins et des intérêts qui lui sont propres.

L'enfant est engagé dans son développement. Il est curieux. Il se développe dans l'action et à travers le jeu, en interaction avec son environnement. Il mobilise toutes les dimensions de son développement pour explorer, apprendre et créer, à son rythme et à sa manière.

L'enfant construit son identité personnelle, sociale, culturelle et linguistique au fil de ses expériences, d'abord dans sa famille mais aussi dans tous les milieux de vie qu'il fréquente.

Les enfants constituent l'avenir de nos communautés francophones. On gagne à les considérer comme des citoyens, capables dès maintenant d'influencer le monde dans lequel ils grandissent.

NOTRE VISION DU PARENT¹



Le parent est le premier éducateur et le premier responsable de son enfant. Il est l'expert de son enfant et doit sentir que ses valeurs, ses croyances, sa culture et ses priorités sont accueillies avec ouverture. Partenaire clé de l'éducatrice, le parent doit être impliqué dans tout ce qui concerne son enfant.

Le lien d'un enfant avec son parent est irremplaçable et inimitable.

Tous les parents offrent ce qu'ils ont de mieux à leur enfant. Cette conviction est importante et l'éducatrice doit y être sensible afin d'éviter de juger le parent.

Le parent a besoin de se sentir en confiance pour laisser son enfant entre les mains des professionnelles des services d'apprentissage à la jeune enfance.

Le parent peut jouer un rôle dans l'orientation et l'amélioration continue des services éducatifs fréquentés par son enfant.

Enfin, les parents peuvent jouer un rôle dans leur communauté, en agissant comme acteurs de changement au bénéfice des enfants et des familles.



Quelle est notre vision de l'enfant et du parent? Comment faire en sorte d'avoir une vision commune de ce qu'ils représentent pour nous? Comment partager cette vision avec les parents?

LA MISSION ET LES RESPONSABILITÉS DES SERVICES D'APPRENTISSAGE FRANCOPHONES À LA JEUNE ENFANCE DU MANITOBA

L'action des services d'apprentissage francophones à la jeune enfance du Manitoba contribue au bien-être des enfants et des familles, mais également à la vitalité des communautés francophones. Leur mission est éducative, sociale, communautaire et culturelle et peut être résumée ainsi :

Soutenir chaque enfant dans son développement global, son plein épanouissement et la construction de son identité personnelle, sociale, culturelle et linguistique, en collaboration avec les parents et avec l'appui de la communauté francophone du Manitoba.

Les responsabilités des services d'apprentissage à la jeune enfance des communautés francophones du Manitoba sont en quelque sorte les mandats qui leur sont confiés par les membres de ces communautés de même que par le gouvernement :

- Accueillir chaque enfant et répondre à ses besoins afin de lui permettre de développer son plein potentiel;
- Assurer le bien-être, la santé et la sécurité des enfants;
- Appuyer les parents dans leur rôle de premier éducateur auprès de leur enfant, notamment en ce qui a trait à la francisation et à la construction identitaire en contexte minoritaire;
- Accueillir les familles et les accompagner dans leur intégration à la communauté francophone;
- Contribuer à faire en sorte que chaque enfant ait des chances égales de réussir;
- Collaborer avec le milieu scolaire pour faciliter la transition vers l'école de langue française et favoriser le développement du sentiment d'appartenance des familles envers celle-ci;
- Permettre à chaque enfant de bâtir sa fierté d'être francophone.

3

Comment avons-nous formulé la mission de notre service? Comment rejoint-elle celle, plus globale, énoncée dans ce programme éducatif?

3

Parmi les responsabilités des services d'apprentissage à la jeune enfance présentées ici, lesquelles sont des forces dans notre service? Lesquelles représentent davantage un défi? Que pourrions-nous faire pour mieux les assumer?



LES SERVICES D'APPRENTISSAGE À LA JEUNE ENFANCE OFFERTS DANS LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES DU MANITOBA

Le Programme éducatif est adapté aux différents types de services d'apprentissage offerts en français au Manitoba. Il s'adresse principalement aux éducatrices qui travaillent auprès de la jeune enfance, mais peut aussi servir de guide et d'outil de référence pour les éducatrices qui accueillent des enfants d'âges scolaires.

La programmation de l'ensemble des services est axée sur l'apprentissage par le jeu et vise l'acquisition et le maintien de compétences socio-affectives, physiques et motrices, cognitives et langagières. Cette orientation générale rejoint celle du Programme éducatif. Les différents services ont toutefois des caractéristiques qui leur sont propres.

Les centres d'apprentissage

Les centres d'apprentissage accueillent plusieurs groupes d'enfants âgés de 3 mois à 12 ans, dans différents services : pouponnière, prématernelle, programme préscolaire et programme scolaire. La majorité des centres d'apprentissage francophones se situent au sein d'une école de la division scolaire franco-manitobaine. Ce modèle soutient la transition entre le préscolaire et le scolaire et favorise une bonne communication entre les deux partenaires.

Les garderies familiales

Les garderies familiales sont gérées par une éducatrice qui accueille dans son domicile des enfants à partir de l'âge de 3 mois et jusqu'à 12 ans. Ce service offre aux enfants un climat plus intime avec des groupes d'âges mixtes et un ratio éducatrice-enfants moins élevé. Cela permet aussi à la famille de garder la fratrie ensemble.

Les prématernelles à temps plein de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM)

La DSFM gère cinq projets-pilotes de prématernelle à temps plein dans ses écoles. Les enfants accueillis dans les prématernelles doivent avoir 4 ans avant le 31 décembre de l'année en cours. Ce modèle a comme objectif de favoriser la francisation des enfants avant leur entrée à l'école.

Les centres de ressources éducatives à l'enfance (CRÉE)

Les CRÉE offrent des programmes et services aux enfants d'âge préscolaire et à leur famille pour répondre aux besoins des enfants francophones de o à 6 ans. Les CRÉE sont un endroit où les parents peuvent passer du temps avec leurs enfants en français. Les CRÉE sont situés dans les écoles de la DSFM.

Programme régulier et programme accéléré d'Éducation de la jeune enfance à l'Université de Saint-Boniface

Ces programmes permettent aux éducatrices de développer les compétences nécessaires pour travailler dans l'ensemble des services d'apprentissage du Manitoba auprès d'enfants âgés de 3 mois à 12 ans. La formation, d'une durée de deux ans, répond aux exigences de la Loi sur les garderies d'enfants de la province du Manitoba.





LES SEPT PRINCIPES DE BASE **DU PROGRAMME ÉDUCATIF ET LEURS IMPLICATIONS**POUR LA PRATIQUE ÉDUCATIVE

Les principes de base constituent le cœur du Programme éducatif. Les personnes qui travaillent dans les services d'apprentissage francophones à la jeune enfance sont invitées à se les approprier, à les porter comme des convictions, et à les promouvoir.

Sept principes ont été placés au cœur du Programme éducatif pour guider les éducatrices et les directions dans l'orientation des pratiques éducatives :

1	Unicité de l'enfant Chaque enfant est unique.
2	Développement global Les dimensions du développement de l'enfant sont reliées et interdépendantes.
3	Relations sécurisantes L'enfant a besoin de relations sécurisantes pour explorer et se développer.
4	Apprentissage actif L'enfant se développe et apprend en interaction avec son environnement.
5	Apprentissage par le jeu L'enfant se développe et apprend en jouant.
6	Accueil et accompagnement du parent L'accueil et l'accompagnement du parent favorisent le développement et les apprentissages de son enfant.
7	Influence de l'environnement et du contexte de vie L'identité personnelle, sociale et linguistique de l'enfant est influencée par son environnement et par le contexte dans lequel il vit.

Dans les pages qui suivent, le sens et la valeur de chacun des principes sont présentés. Chaque principe est ensuite illustré avec des pistes concrètes pour guider la pratique éducative et les interactions avec les parents, les familles et la communauté. Des pratiques spécifiques à l'intervention en contexte minoritaire sont également mises en évidence à la fin de chaque section.

Les exemples fournis et les pistes pour la pratique éducative ne constituent pas des obligations ou les seules pratiques valides. Ils permettent d'éclairer le sens de chaque principe et de soutenir les éducatrices et les directions des services dans la réflexion sur leurs pratiques.

PRINCIPE **1**

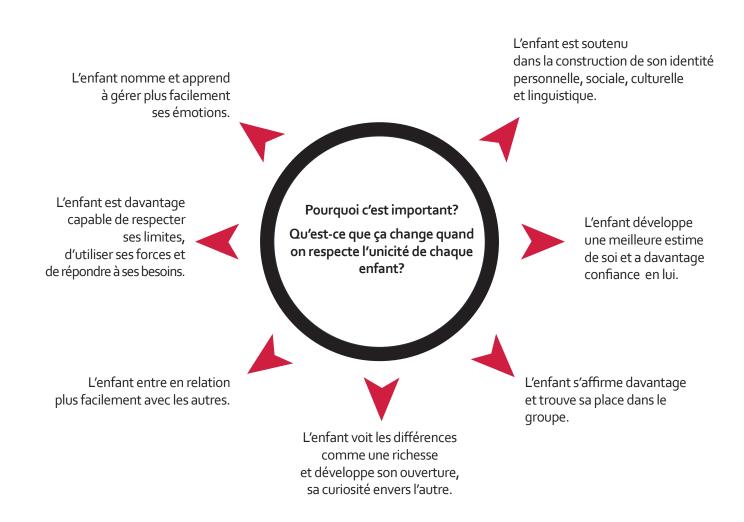
UNICITÉ DE L'ENFANT

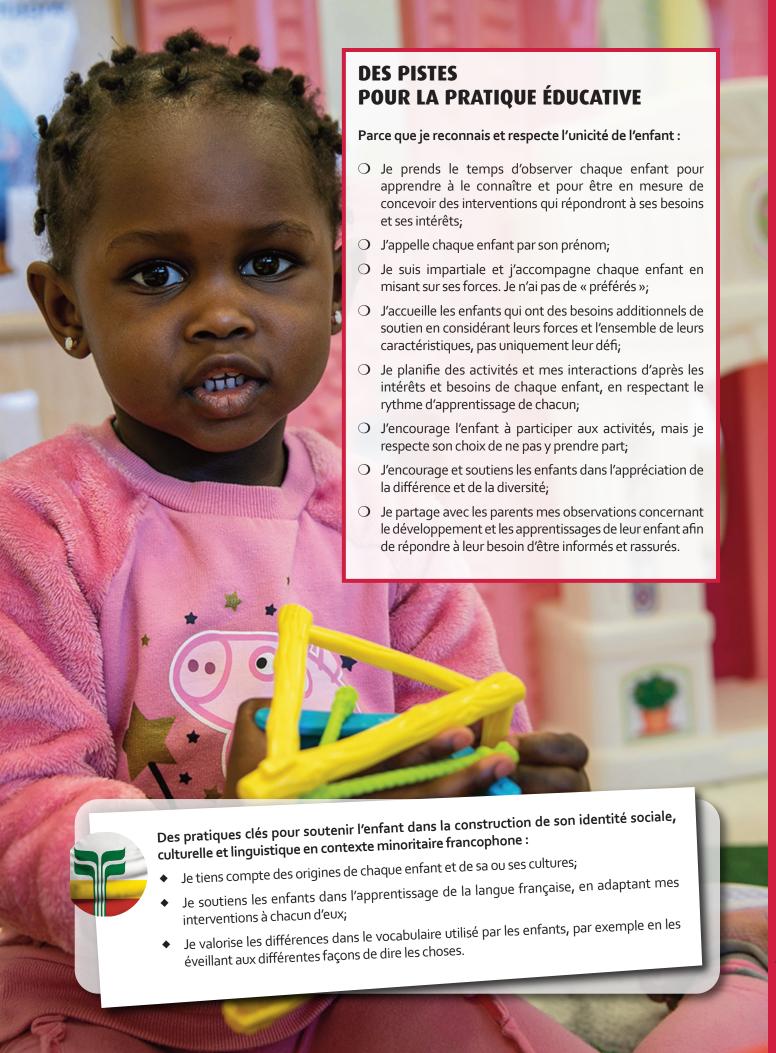
Chaque enfant est unique.



RECONNAÎTRE L'UNICITÉ DE L'ENFANT, C'EST ÊTRE CONVAINCU QUE :

- Tous les enfants ont des forces, des caractéristiques et des vulnérabilités qui leur sont propres;
- Les enfants diffèrent physiquement, émotionnellement, socialement et intellectuellement;
- Chaque enfant se développe à son rythme et à sa manière : il n'est pas « en retard » ou « en avance » sur les autres. Il poursuit sa propre route;
- L'individualité de chaque enfant doit être respectée et la diversité doit être valorisée;
- Chaque enfant a son histoire de vie, son parcours bien à lui, et on doit y être sensible;
- Chaque enfant doit se sentir inclus et chaque famille doit sentir que son enfant est accepté et aimé comme il est.





PRINCIPE 2

DÉVELOPPEMENT GLOBAL

Les dimensions du développement de l'enfant sont reliées et interdépendantes.



pour comprendre comment il se développe et apprend.

- AFFIRMER QUE LES DIMENSIONS DU DÉVELOPPEMENT SONT RELIÉES ENTRE ELLES ET INTERDÉPENDANTES, C'EST ÊTRE CONVAINCU QUE :
 - Le développement de l'enfant est un processus continu qui commence avant la naissance;
 - Toutes les expériences, les interactions et les relations vécues par l'enfant sont reliées entre elles et contribuent à son développement;

Les dimensions du développement peuvent être identifiées de différentes manières. Dans le Programme éducatif, nous y référons en parlant des dimensions cognitive, socio-affective,

- L'enfant explore et apprend en mettant à profit son corps et tous ses sens;
- L'adulte ne soutient pas le développement de l'enfant : il soutient l'enfant dans son développement.

langagière, physique et motrice. L'enfant peut jouer et explorer dans un environnement aménagé L'enfant développe en fonction de son âge, sa confiance en lui. de ses besoins et de ses intérêts. Pourquoi c'est important? L'enfant développe L'enfant construit et Qu'est-ce que ça change quand son autonomie solidifie son identité en on tient compte en explorant librement, jouant et en explorant du fait que les dimensions en faisant des choix, à sa manière et à partir du développement sont reliées et en prenant de ses intérêts. et interdépendantes? des risques. L'éducatrice observe davantage l'enfant qui joue



DES PISTES POUR LA PRATIQUE ÉDUCATIVE

Parce que les dimensions du développement sont reliées et interdépendantes :

- O Je mets à la disposition de l'enfant du matériel de jeu varié;
- O J'observe l'enfant quand il joue pour comprendre ses besoins et identifier ce qui l'intéresse;
- O Je gère le temps et les activités souplement de façon à m'adapter dans l'action aux intérêts et besoins de chaque enfant et du groupe;
- O Je planifie en cherchant à offrir à l'enfant des occasions d'explorer avec tous ses sens;
- O Je fais une place importante au jeu libre et autonome de l'enfant;
- O J'encourage l'enfant à faire des choix, à prendre des risques, à essayer de nouvelles choses et à relever des défis;
- O Je propose aux enfants des expériences variées, qui touchent toutes les dimensions de leur développement;
- O Je nourris la curiosité des enfants et je suis attentive à leurs questions;
- O Je prends le temps d'échanger avec les enfants à la fin d'une activité ou de la journée pour les aider à lier leurs expériences;
- O Je planifie les activités et le matériel de jeu de façon à permettre à l'enfant de poursuivre son exploration, de suivre une idée ou un intérêt, ou encore de solidifier un apprentissage;
- O Je partage avec les parents des informations pertinentes concernant le développement et les apprentissages de leur enfant;
- O Je documente le jeu et les explorations de l'enfant pour être en mesure de partager mes observations avec ses parents, en faisant des liens pour illustrer la continuité de son développement.

Des pratiques clés pour soutenir l'enfant dans la construction de son identité sociale, culturelle et linguistique en contexte minoritaire francophone :

- J'accorde une attention particulière au développement langagier et linguistique : j'agis comme modèle, j'offre des mots aux enfants pour décrire leurs actions ou leurs émotions, je leur raconte des histoires et leur pose des questions ouvertes, je les encourage à s'exprimer en français, etc.;
- Je valorise la langue française dans tous les moments de la journée;
- Je m'appuie sur toutes les dimensions du développement et tous les types de jeu pour soutenir l'apprentissage ou la solidification du français : des livres CD, des marionnettes, des jeux de rôle, des devinettes lors de la collation, des activités de motricité globale, etc.

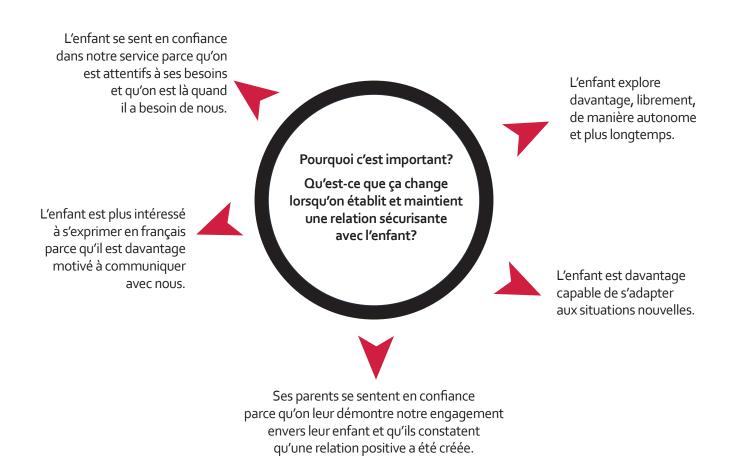
PRINCIPE 3

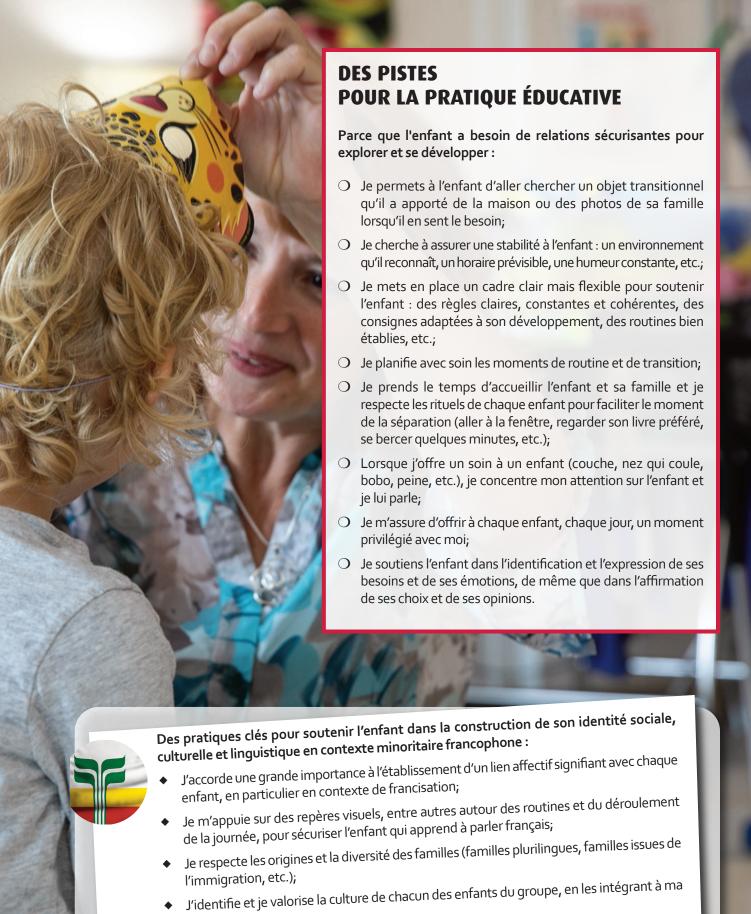
RELATIONS SÉCURISANTES

L'enfant a besoin de relations sécurisantes pour explorer et se développer.



- AFFIRMER QUE L'ENFANT A BESOIN DE RELATIONS SÉCURISANTES POUR EXPLORER ET SE DÉVELOPPER, C'EST ÊTRE CONVAINCU QUE :
 - L'attachement est une relation réciproque formée entre un enfant et un adulte significatif (le plus souvent, il s'agit du parent). Les soins offerts par le parent à son enfant découlent de ce lien d'attachement;
 - Les enfants peuvent s'attacher à plus d'un adulte, mais pas de la même façon;
 - L'éducatrice doit chercher à établir un lien sécurisant et significatif avec chaque enfant. Les soins qu'elle offre à l'enfant (consoler, changer une couche, soigner un bobo, bercer, etc.) l'aident à construire ce lien, tout comme les moments où elle prend le temps d'échanger ou de jouer avec l'enfant;
 - Un accueil chaleureux, la disponibilité de l'éducatrice de même que la prévisibilité de ses réactions ou du déroulement de la journée sont des éléments qui contribuent au développement d'un sentiment de sécurité;
 - Le lien sécurisant qui existe entre l'éducatrice et l'enfant lui donne la base sûre dont il a besoin pour explorer;
 - Les comportements exploratoires de l'enfant sont essentiels pour son développement et ses apprentissages;
 - Les liens sécurisants et significatifs favorisent l'estime de soi, l'adaptabilité et la résilience de l'enfant.





Je fais en sorte que chaque enfant se sente à l'aise de s'exercer à parler en français, peu

planification;

importe son niveau de maîtrise de la langue.

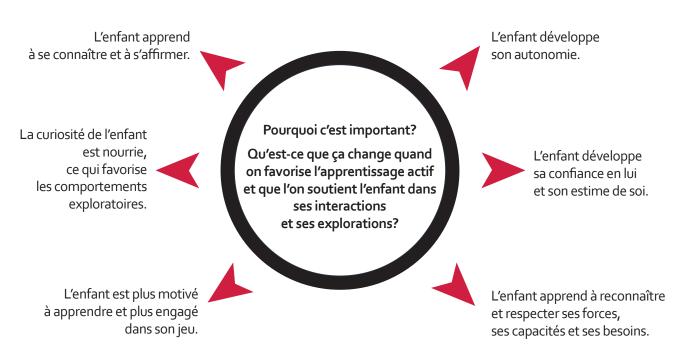
PRINCIPE 4

APPRENTISSAGE ACTIF

L'enfant se développe et apprend en interaction avec son environnement.



- AFFIRMER QUE L'ENFANT SE DÉVELOPPE ET APPREND EN INTERACTION
- AVEC SON ENVIRONNEMENT, C'EST ÊTRE CONVAINCU QUE :
 - L'enfant est naturellement curieux et motivé à apprendre;
 - L'enfant apprend dans l'action, en interagissant directement avec son environnement physique et avec les personnes qui l'entourent;
 - L'enfant se développe et apprend par l'exploration, l'interaction, la manipulation, l'observation, l'écoute, et par imitation;
 - L'enfant apprend mieux quand il peut choisir le jeu qui l'intéresse et déterminer son objectif, et lorsqu'il a le temps et l'espace nécessaire pour explorer à sa manière;
 - Lorsqu'il joue, l'enfant fait des liens avec ses expériences antérieures et construit ses connaissances à partir de celles-ci;
 - Le langage permet à l'enfant de lier son action concrète à sa réflexion. Il se met à raisonner et on l'entend réfléchir : il raconte, il guestionne, il essaie d'expliquer;
 - Les interactions avec les autres enfants et les éducatrices soutiennent l'enfant dans la construction de son identité, son développement langagier et linguistique², et ses habiletés sociales;
 - Pour se développer et apprendre, l'enfant a besoin de faire des essais et des erreurs, de prendre des risques et de vivre des réussites;
 - Les apprentissages faits par l'enfant sont davantage liés au processus d'exploration qu'au résultat final.



²Le développement langagier désigne les étapes d'apprentissage du langage de l'enfant entre o et 5 ans, du premier son et du premier mot jusqu'à la phrase complexe. Le développement linguistique correspond aux codes et aux règles d'une langue que l'enfant apprend progressivement à maîtriser.



DES PISTES POUR LA PRATIQUE ÉDUCATIVE

Parce que l'enfant se développe et apprend en interaction avec son environnement :

- O Je soutiens l'enfant dans son jeu, ses explorations et ses apprentissages, sans chercher à lui « montrer » ou à le « diriger »;
- O Je valorise le processus d'exploration de l'enfant, y compris lorsque celui-ci fait des erreurs ou prend des risques;
- J'offre à l'enfant des pistes et/ou du matériel pour qu'il aille au bout de son exploration; je l'encourage à poursuivre et à persévérer;
- O J'aménage avec soin l'environnement où les enfants sont accueillis, entre autres pour faire en sorte qu'il offre suffisamment d'espaces de jeu et stimule toutes les dimensions du développement;
- O Je place du matériel de jeu varié à la portée de l'enfant, en quantité suffisante;
- O J'écoute l'enfant quand il exprime ses idées ou ses intérêts, et je soutiens ses initiatives;
- O J'aménage l'environnement de manière à soutenir l'enfant dans le développement de son autonomie et de son estime de soi. J'évite de faire à la place de l'enfant;
- O J'accorde plus d'importance au processus d'exploration qu'au résultat final;
- O Je tiens compte du rythme et des façons d'apprendre de chaque enfant;
- O Je fais des retours avec les enfants à la fin d'une activité ou de la journée pour leur permettre de verbaliser leurs découvertes et leurs apprentissages afin de mieux les intégrer;
- O Je partage avec les parents des informations sur les stratégies d'apprentissage de leur enfant et sur ses progrès dans le développement de son autonomie.

Des pratiques clés pour soutenir l'enfant dans la construction de son identité sociale, culturelle et linguistique en contexte minoritaire francophone :

- J'utilise des gestes et des repères visuels pour appuyer mes consignes verbales, en soutien à l'apprentissage du français;
- J'interagis fréquemment avec les enfants et je les soutiens en français dans leurs échanges, dans la construction de leur jeu et dans la résolution de problèmes ou de conflits;
- Je fais connaître la culture francophone aux enfants, tant traditionnelle que moderne, par exemple en invitant des artistes à les rencontrer.



APPRENTISSAGE PAR LE JEU

L'enfant se développe et apprend en jouant.

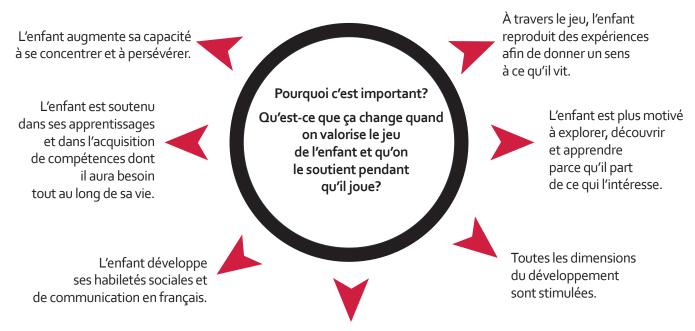


C'EST ÊTRE CONVAINCU QUE :

- L'enfant a besoin de relations stables et sécurisantes pour jouer et explorer;
- Le jeu et le plaisir sont des ingrédients essentiels au développement sain du cerveau;
- Le jeu libre initié par l'enfant est la stratégie d'apprentissage privilégiée par l'enfant, celle qui l'engage le plus;
- L'enfant a besoin de pouvoir choisir son jeu, d'en déterminer les règles et d'être libre d'explorer à sa manière;
- L'enfant qui joue a l'occasion de développer des compétences dans toutes les dimensions de son développement;
- Le jeu libre et autonome permet à l'enfant d'utiliser et de développer sa créativité et son imagination;
- Un environnement d'apprentissage basé sur le jeu, dans lequel l'enfant a accès à du matériel riche (ouvert, adapté au niveau de développement, correspond aux intérêts, reflète la diversité, etc.) favorise son développement et ses apprentissages.

Les caractéristiques du jeu libre et autonome de l'enfant

- Ça se passe dans le moment présent; c'est ici et maintenant.
- On a du plaisir!
- C'est spontané.
- On est libre de décider, libre d'agir.
- Il y a des règles, mais elles sont partagées et négociées par les enfants.
- ► La fin n'est pas connue à l'avance; c'est imprévisible.
- Tout est possible. Il n'y a pas de conséquences, parce qu'on fait semblant.



L'enfant apprend à se connaître et construit son identité à travers ses choix, surtout lorsque le matériel de jeu reflète sa culture ou ses origines.



DES PISTES POUR LA PRATIQUE ÉDUCATIVE

Parce que l'enfant se développe et apprend en jouant :

- O J'organise l'horaire de façon que les enfants puissent jouer librement le plus souvent et le plus longtemps possible;
- O Je laisse l'enfant choisir son jeu ou son matériel de jeu et déterminer la manière de jouer;
- J'encourage l'enfant à combiner ou à transformer le matériel qu'il choisit comme il le souhaite;
- O Je soutiens l'enfant qui joue à l'aide de questions ouvertes, en jouant avec lui, ou en lui proposant du matériel pour aller plus loin;
- O J'évite le plus possible de freiner l'enfant dans son jeu et je gère le temps souplement pour lui permettre d'aller au bout de son exploration;
- O Je privilégie du matériel de jeu qui permet de « rejouer » des scènes de la vie quotidienne et qui mise sur le « faire-semblant »;
- O Je valorise toutes les formes que prend le jeu de l'enfant, y compris le jeu très actif, salissant ou bruyant;
- Je place du matériel de jeu varié à la portée de l'enfant, en quantité suffisante;
- O J'aménage l'environnement de façon à favoriser l'engagement et la persévérance de l'enfant dans son jeu ou son exploration;
- O Je propose du matériel de jeu et des activités qui permettent à l'enfant de mettre à profit toutes les dimensions de son développement;
- O Je privilégie le matériel de jeu qui offre plusieurs possibilités à l'enfant et soutient sa créativité son imagination;
- O Je favorise le réinvestissement des apprentissages que l'enfant a fait à travers son jeu en lui proposant d'autres expériences ou du matériel de jeu similaire;
- O Je partage avec les parents ce que leur enfant a exploré, développé ou appris en jouant.

Des pratiques clés pour soutenir l'enfant dans la construction de son identité sociale, culturelle et linguistique en contexte minoritaire francophone :

- Je mets à la disposition des enfants du matériel de jeu et des livres en français;
- J'accorde une grande importance au jeu symbolique, pendant lequel l'enfant peut se rejouer en français des scènes de la vie quotidienne;
- Je soutiens le jeu libre et autonome des enfants en favorisant les interactions en français, en nommant ce qu'ils font ou en introduisant du vocabulaire lié à leur jeu.

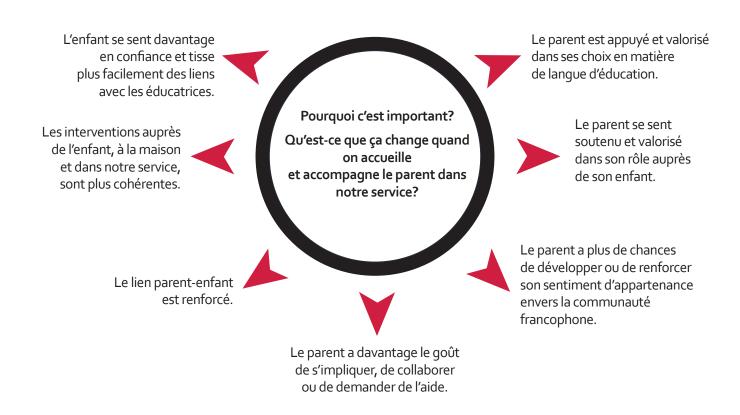


ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DU PARENT

L'accueil et l'accompagnement du parent favorisent le développement et les apprentissages de son enfant.



- AFFIRMER QUE L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DU PARENT FAVORISENT LE DÉVELOPPEMENT ET LES APPRENTISSAGES DE SON ENFANT, C'EST ÊTRE CONVAINCU QUE :
 - Les parents sont les premiers éducateurs et les experts de leur enfant. Leurs connaissances et expériences sont donc essentielles pour mieux connaître et mieux soutenir chaque enfant;
 - La famille est le milieu de vie de l'enfant qui a le plus d'influence sur son développement et ses apprentissages, y compris sur l'apprentissage du français;
 - La relation parent-enfant est unique et ne peut pas être remplacée;
 - L'implication du parent dans les milieux éducatifs fréquentés par son enfant contribue au développement et aux apprentissages de celui-ci, mais également à la qualité des services offerts;
 - Le lien de collaboration établi par l'éducatrice avec chaque parent contribue au sentiment de sécurité de l'enfant et à son bien-être, en plus de favoriser la continuité entre la maison et le service d'apprentissage;
 - Des communications réciproques et qui engagent les parents permettent de construire un partenariat éducatrice-famille plus solide;
 - En milieu minoritaire, l'accueil et l'accompagnement du parent sont particulièrement importants. Cela permet d'appuyer le parent (y compris quand il ne parle pas français ou le parle peu) dans son rôle auprès de son enfant, comme utilisateur d'un service francophone et comme citoyen, membre de sa communauté.





DES PISTES POUR LA PRATIQUE ÉDUCATIVE³

Parce que l'accueil et l'accompagnement du parent favorisent le développement et les apprentissages de son enfant :

- O J'établis et je maintiens un lien de confiance avec chaque parent, chaque famille;
- O Je développe et j'entretiens une relation de collaboration avec chaque parent, chaque famille;
- O Je valorise le parent dans son rôle et je reconnais son expertise dans tout ce qui concerne son enfant;
- O Je partage notre approche et nos valeurs éducatives avec les parents;
- O Je fais une place réelle aux parents et je facilite leur implication auprès de leur enfant;
- J'encourage et je favorise l'entraide et la solidarité entre les familles;
- O Je comprends le rôle du parent et le respecte, tout comme je comprends mon rôle et en respecte les limites;
- O J'organise des activités auxquelles les parents et les familles sont invités;
- O Je soutiens la relation entre chaque enfant et ses parents, y compris en leur absence;
- O Je facilite les liens entre les parents et différents partenaires ou ressources de notre communauté;
- O Je choisis des moyens de communication qui correspondent aux besoins et préférences des parents, et qui permettent une communication réciproque.

Des pratiques clés pour soutenir l'enfant dans la construction de son identité sociale, culturelle et linguistique en contexte minoritaire francophone :

- Je sensibilise les parents à la « double mission⁴ » de notre service d'apprentissage francophone en contexte minoritaire;
- J'explique aux parents pourquoi nous accordons encore plus d'attention à l'accueil et à l'accompagnement du parent dans les services d'apprentissage francophones;
- Je favorise l'implication des parents dans le service et leur participation aux activités familiales;
- Je fais connaître aux parents les ressources francophones de la communauté;
- J'invite les familles à venir partager leur culture avec les enfants;
- Je trouve des façons de bien communiquer avec les parents des familles plurilingues qui ne parlent pas le français, tout en favorisant leur familiarisation avec la langue.

3Les pistes présentées ici sont inspirées des travaux et outils de l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick sur l'accueil et l'accompagnement du parent en contexte minoritaire.

La mission des services d'apprentissage à la jeune enfance en contexte minoritaire est dite « double » parce que ceux-ci doivent soutenir l'enfant dans son développement et ses apprentissages, en collaboration avec sa famille, mais qu'ils jouent également un rôle spécifique en matière de francisation, de soutien à la construction identitaire, d'accueil et d'accompagnement du parent afin de contribuer à la vitalité de leur communauté.

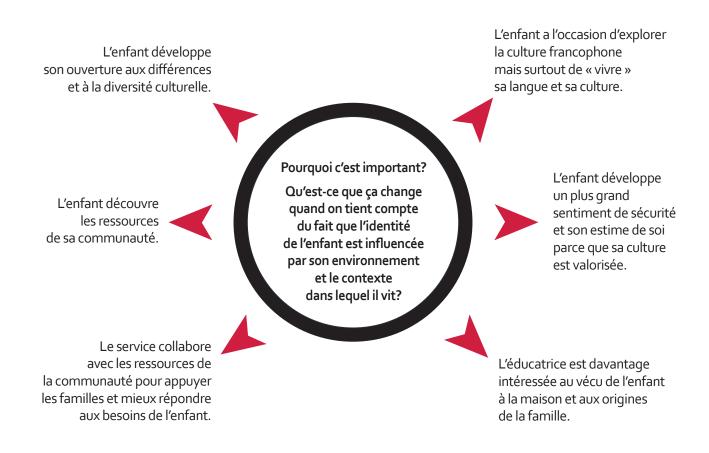
PRINCIPE 7

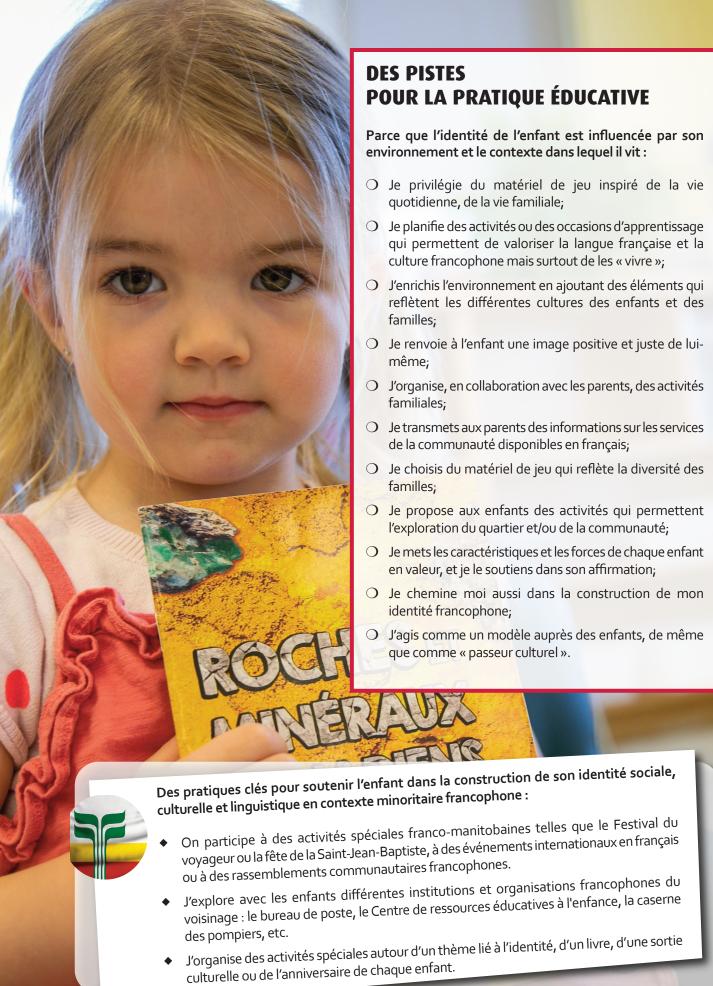
INFLUENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CONTEXTE DE VIE

L'identité personnelle, sociale et linguistique de l'enfant est influencée par son environnement et le contexte dans lequel il vit.



- AFFIRMER QUE L'IDENTITÉ DE L'ENFANT EST INFLUENCÉE PAR SON ENVIRONNEMENT ET LE CONTEXTE DANS LEQUEL IL VIT, C'EST ÊTRE CONVAINCU QUE :
 - Les enfants apprennent progressivement à se connaître. Ils construisent leur identité personnelle, sociale, culturelle et linguistique à travers leurs interactions au sein de leur famille et avec les personnes qui les entourent;
 - Les enfants construisent leur identité en explorant différents aspects de celle-ci à travers leurs jeux et leurs relations : caractéristiques physiques, préférences et goûts, forces et difficultés, manières d'apprendre ou de gérer les émotions, etc;
 - Une image positive de soi est essentielle au développement de l'estime de soi et de la confiance;
 - L'enfant qui vit en contexte minoritaire doit s'adapter à un environnement culturel plus complexe (environnement anglo-dominant, parents multilingues, défis dans la maîtrise de la langue, etc.). Cet environnement est susceptible d'alimenter des tensions identitaires et d'avoir un impact sur la construction de son identité.





27



LES CINQ DOMAINES D'APPLICATION **DU PROGRAMME ÉDUCATIF**

Les éducatrices mettent en application les orientations du Programme éducatifs dans plusieurs dimensions de leur travail. On les représente à l'aide de cinq domaines d'application, présentés ici avec des exemples de questions à se poser pour réfléchir sur sa pratique.

Les cinq domaines d'application :



L'aménagement et le choix du matériel de jeu, à l'intérieur et à l'extérieur



Les interactions avec les enfants



Les activités et les occasions d'apprentissage



La collaboration avec les parents et la famille



Les liens avec la communauté



L'AMÉNAGEMENT ET LE CHOIX DU MATÉRIEL DE JEU, À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR







L'organisation de l'environnement physique :

- Organisation des espaces, détermination des coins de jeu et mobilier;
- Couleurs, éclairage;
- Espace personnel de rangement pour chaque enfant;
- Surfaces de jeu, accès au matériel de jeu, identification des bacs de rangement;
- Équipements pour assurer la sécurité;
- Aménagement de l'espace pour le jeu physique et moteur.

CELA COMPREND...

Le choix du matériel de jeu :

- Type de matériaux;
- Matériel adapté à l'âge et au niveau de développement des enfants;
- Variété et quantité (ni trop peu, ni trop abondant);
- Rotation en fonction des intérêts et de l'évolution du développement.



« Comment je m'y prends pour faire en sorte que l'aménagement de mon local facilite mes interactions avec les familles? »



« Comment j'utilise le matériel de jeu pour soutenir les enfants en vue de leur entrée à l'école de langue française? »

LES INTERACTIONS AVEC LES ENFANTS







La relation établie avec chaque enfant par l'éducatrice et sa manière d'être :

- Création d'un lien sécurisant et significatif avec chaque enfant et entretien de cette relation;
- Qualité de présence et engagement auprès des enfants, dans tous les moments de la journée;
- Constance de l'humeur et des interventions;
- Relation positive avec chacun des enfants, souci d'universalité et d'impartialité.

CELA COMPREND...

Les interventions auprès de chaque enfant et du groupe, en soutien à :

- Leur développement et leurs apprentissages;
- La construction de leur identité personnelle, sociale, culturelle et linguistique;
- La résolution de problèmes et de conflits.



« Comment je sais que j'ai réussi à établir un lien sécurisant et significatif avec chaque enfant? »



« Comment je m'y prends pour soutenir chaque enfant dans la construction de son identité personnelle, sociale, culturelle et linguistique? »



LES ACTIVITÉS ET LES OCCASIONS D'APPRENTISSAGE







► Tous les moments de la journée, que l'éducatrice gagne à planifier :

- Activités de routine et de transition, incluant les déplacements et le rangement;
- Accueil et départ;
- Soins et hygiène;
- Repas et collations, sieste;
- Périodes de jeu, à l'intérieur comme à l'extérieur : jeu libre, ateliers, activités proposées par l'adulte et projets;
- Histoires, rassemblements et périodes de retour avec les enfants.

CELA COMPREND...

- L'identification d'intentions éducatives pour soutenir chaque enfant vers le développement de son plein potentiel, quel que soit son point de départ, ses défis ou ses besoins additionnels.
- L'intégration d'intentions spécifiques à l'intervention en contexte minoritaire dans les activités et tout au long de la journée, en soutien à l'enfant dans la construction de son identité sociale, culturelle et linguistique.



« Comment je m'y prends pour faire en sorte que tous les moments de la journée soutiennent mes intentions éducatives reliées à l'apprentissage et à la valorisation du français? »



« Comment je m'y prends pour planifier mes interventions et les activités que je propose en tenant compte des besoins et des intérêts de chaque enfant et de ceux du groupe? »



LA COLLABORATION AVEC LES PARENTS ET LA FAMILLE







La communication et la collaboration avec les parents et la famille :

- Création et le maintien d'un lien de confiance avec chaque parent;
- Toutes formes de communication avec les parents et la famille (informelle, écrite, affichée, photos, réseaux sociaux) autour du vécu de leur enfant et visant le partage d'observations ou d'informations sur son développement et ses apprentissages.

CELA COMPREND...

- Le soutien et l'accompagnement offerts au parent dans son rôle auprès de son enfant, en soutien à la qualité du service et dans sa communauté :
 - Interactions et interventions pour favoriser l'implication du parent auprès de son enfant et dans les activités du service d'apprentissage;
 - Soutien offert au parent dans ses liens avec la communauté francophone et l'accès à des services en français;
 - Organisation d'activités régulières ou spéciales avec les parents ou les familles, avec un souci pour la création de liens entre eux;
 - Appui à la relation entre l'enfant et ses parents, y compris en l'absence de ces derniers.



« Quelles sont mes intentions quand je partage avec le parent mes observations de son enfant? »



« Comment je m'y prends pour soutenir la création de liens entre les parents? »

**

LES LIENS AVEC LA COMMUNAUTÉ







- ► La connaissance des ressources de la communauté et le partage de ces informations avec le parent.
- Les collaborations avec des organismes et institutions de la communauté :
 - Bibliothèque, installations sportives et de loisirs;
 - Écoles de langue française, services de santé, services sociaux;
 - Organismes communautaires;
 - Commerces de proximité.

CELA COMPREND...

- Les activités organisées avec les enfants pour leur faire découvrir leur quartier et les ressources qu'on y trouve.
- La participation à des activités ou à des fêtes organisées par la communauté (défilé, foire, activité familiale, etc.).
- Les collaborations avec d'autres professionnelles qui œuvrent auprès des familles et des jeunes enfants, notamment dans le cadre de plans d'intervention (orthophoniste, travailleur social, ergothérapeute, etc.).



« Comment j'utilise les ressources de la communauté pour soutenir la construction de l'identité francophone des enfants? »



«Comment je m'y prends pour faire connaître au parent les ressources disponibles en français dans notre communauté? »



LE RÔLE PROFESSIONNEL DES ÉDUCATRICES **DES SERVICES D'APPRENTISSAGE FRANCOPHONES**À LA JEUNE ENFANCE



LE RÔLE PROFESSIONNEL ET LES RESPONSABILITÉS DES ÉDUCATRICES

Pour s'engager et s'orienter dans l'action, les éducatrices ont besoin de connaître leur rôle et de comprendre les responsabilités qui leur sont confiées. Cela leur permet aussi de saisir leur contribution à la réalisation de la mission du service d'apprentissage francophone à la jeune enfance. Finalement, le fait d'énoncer clairement le rôle et les responsabilités des éducatrices permet de définir leur profession et de la mettre davantage en valeur.

Le rôle professionnel de l'éducatrice :

« Soutenir chaque enfant dans son développement, ses apprentissages et la construction de son identité culturelle, sociale et linguistique, en collaboration avec sa famille et avec l'appui de la communauté. »

Cette définition met en évidence la contribution des éducatrices à la réalisation de la « double mission » des services d'apprentissage francophones à la jeune enfance en contexte minoritaire. Elle rend également visible l'importance de la collaboration dans leur rôle, tant avec les parents qu'avec la communauté.





Ainsi, les éducatrices, en collaboration avec les autres membres de l'équipe de leur service, assument les responsabilités suivantes au quotidien :

- **1.** Accueillir chaque enfant et répondre à ses besoins afin de lui permettre de développer son plein potentiel;
- 2. Veiller au bien-être, à la santé et à la sécurité des enfants;
- **3.** Appuyer les parents dans leur rôle de premier éducateur auprès de leur enfant, dans leur contribution à la qualité du service et dans leurs liens avec la communauté francophone;
- **4.** Contribuer à l'accueil des familles et les accompagner dans leur intégration à la communauté francophone;
- **5.** Contribuer à faire en sorte que chaque enfant ait des chances égales de réussir;
- **6.** Faciliter la transition vers l'école de langue française et favoriser le développement du sentiment d'appartenance des familles envers celle-ci;
- **7.** Mettre en place au quotidien les conditions qui permettront à chaque enfant de bâtir sa fierté d'être francophone.



Comment je décrirais mon rôle et mes responsabilités, à partir de ce que je fais chaque jour? Quelles sont les ressemblances et les différences avec ce qui est mentionné ici?



Quelles sont mes zones de force dans les responsabilités énoncées? Quels exemples, tirés de ma pratique, permettraient de les illustrer?



LE CYCLE DE L'INTERVENTION ÉDUCATIVE

Le cycle de l'intervention éducative décrit efficacement les principales actions de l'éducatrice, en les plaçant dans une séquence logique. Chaque jour, elle met en œuvre plusieurs « cycles » pour produire des interventions de qualité avec un enfant, le groupe, les familles.



1. J'ACCUEILLE L'ENFANT ET SA FAMILLE

- Accueillir dans un service d'apprentissage francophone à la jeune enfance, c'est une fonction centrale et permanente.
- On accueille toute la journée l'enfant et ses parents, en cherchant à répondre à leurs besoins et à soutenir la relation unique qui existe entre eux.
- Comme service francophone, on accueille et on soutient aussi une communauté, avec le désir de mettre en valeur sa langue, sa culture, ses particularités et son histoire.

2. J'OBSERVE ET JE DOCUMENTE

- L'observation est au cœur du travail de l'éducatrice.
- ► Elle lui permet de mieux connaître chaque enfant, de s'ajuster à lui en continu, de planifier en fonction de ses intérêts, et de partager avec le parent des informations précieuses sur le cheminement de son enfant.
- L'éducatrice s'appuie aussi sur l'observation de ses interventions et de leurs effets pour réfléchir sur ses manières de faire.

3. J'IDENTIFIE MES INTENTIONS, JE PLANIFIE ET J'ORGANISE

- Dans un service d'apprentissage francophone à la jeune enfance, les activités qu'on planifie doivent valoriser l'enfant dans son processus d'apprentissage et ses efforts plutôt que de miser uniquement sur le résultat final.
- Les intentions éducatives formulées par l'éducatrice doivent viser son bien-être, la construction de son identité personnelle, sociale, culturelle et linguistique ainsi que l'exploration et la découverte à travers le jeu.
- Même si elle a un plan et des intentions claires, l'éducatrice doit être prête à s'ajuster aux enfants afin que le déroulement de la journée réponde à leurs besoins.

4. JE SOUTIENS L'ENFANT DANS SON JEU, SES DÉCOUVERTES ET SES APPRENTISSAGES

- À cette étape, l'éducatrice met en action les interventions qu'elle a planifiées.
- Elle ajuste ses interventions et s'adapte aux besoins de chaque enfant, au contexte et aux intérêts qui émergent.
- Elle encourage l'enfant à poursuivre ses explorations, enrichit les possibilités en ajoutant du matériel et le soutient avec des questions, un regard ou en s'impliquant dans le jeu.
- Son rôle est d'accompagner chaque enfant, à partir de ce que l'enfant connaît ou maîtrise déjà pour aller vers l'inconnu et vers de nouveaux apprentissages.

5. JE FAIS UN RETOUR AVEC LES ENFANTS SUR LEURS EXPÉRIENCES/JE RÉFLÉCHIS SUR MA PRATIQUE

- À la fin d'une activité ou d'une journée, les moments de retour avec les enfants permettent de revenir sur ce qu'ils ont vécu et d'aller solidifier des apprentissages.
- ► Ce retour alimente l'éducatrice dans sa planification des activités et des journées qui suivront.
- À la fin de chaque journée, l'éducatrice gagne aussi à réfléchir sur ses interventions et ses manières de faire, pour s'ajuster et s'améliorer en continu.
- ?

Quelles sont les étapes que je maîtrise le mieux? Sur laquelle des étapes du cycle j'aimerais travailler? De quoi j'aurais besoin pour améliorer cette portion de mon travail?



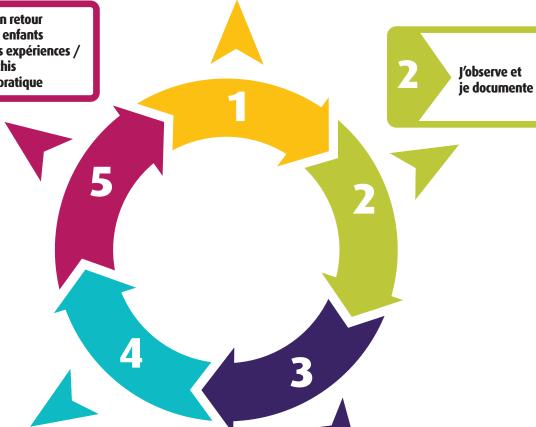
LE PROGRAMME ÉDUCATIF DES SERVICES D'APPRENTISSAGE FRANCOPHONES À LA JEUNE ENFANCE DU MANITOBA

LE CYCLE DE L'INTERVENTION ÉDUCATIVE



J'accueille l'enfant et sa famille

Je fais un retour avec les enfants sur leurs expériences / Je réfléchis sur ma pratique



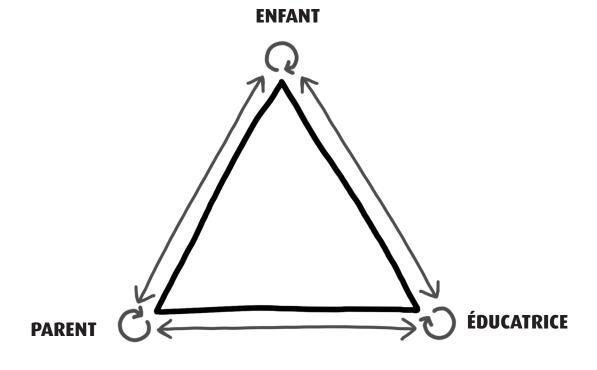
Je soutiens l'enfant dans son jeu, ses découvertes et ses apprentissages

J'identifie mes intentions, je planifie et j'organise

LE TRIANGLE DE LA RELATION ÉDUCATIVE

La relation entre le parent, son enfant et l'éducatrice forme un triangle. Chacune des trois pointes est reliée aux deux autres. C'est ce qu'on appelle le « triangle de la relation éducative ».

- L'enfant est placé tout en haut, puisqu'on veut le garder au centre de notre action et de nos préoccupations. Il a besoin, pour se sentir en sécurité et bien soutenu, que les deux autres pointes du triangle soient solides et bien reliées entre elles.
- Lorsque le parent ne sent pas qu'il a sa place ou qu'il est compétent, il se retire du triangle de la relation éducative. Le triangle risque alors de s'effondrer. Cette image rappelle l'importance pour l'éducatrice de développer une relation de confiance avec le parent, mais aussi de le valoriser dans son rôle.
- Le triangle de la relation éducative met en évidence à quel point le rôle d'éducatrice est « relationnel ». On peut y voir les différentes relations que l'éducatrice crée, soutient ou favorise avec l'enfant, avec le parent et avec les membres de son équipe.
- Le triangle illustre aussi le soutien que l'éducatrice doit apporter à la relation parent-enfant, aux interactions des enfants entre eux de même que sa responsabilité en regard du réseautage entre parents.





À votre avis, qu'est-ce qu'il faut pour que le lien entre les pointes « parent » et « éducatrice » du triangle soutienne l'enfant dans son développement et ses apprentissages?



Comment s'y prendre pour que les parents soient engagés dans le triangle de la relation éducative?

LES COMPÉTENCES CLÉS DES ÉDUCATRICES

Les éducatrices mettent tous les jours à profit leur passion, leurs qualités et leurs talents pour offrir le meilleur d'ellesmêmes aux enfants et aux familles.

Cependant, pour bien faire leur travail, les éducatrices s'appuient aussi sur des compétences clés :

Exemples de pratiques qui témoignent de la maîtrise de chaque compétence

► Créer un environnement accueillant pour les enfants et les parents. Respecter l'unicité de chaque enfant et la diversité des familles. **ACCUEILLIR ET** Demeurer disponible et engagée auprès de l'enfant. **ACCOMPAGNER** ▶ Appuyer les parents dans leur rôle de premier éducateur et comme membre de leur communauté. ▶ Intervenir de manière prévisible, cohérente et constante. ÉTABLIR Accorder à chaque enfant des moments privilégiés, notamment lors des soins. **DES RELATIONS** Soutenir chaque enfant dans le développement d'un sentiment d'appartenance à son groupe, au service d'apprentissage et à sa communauté. **SÉCURISANTES** • Établir et maintenir un lien de confiance avec chaque parent, chaque famille. Formuler des questions d'observation. **OBSERVER** Utiliser différentes stratégies pour documenter ses observations. Organiser les informations obtenues en observant. **ET ANALYSER** ▶ Interpréter les informations obtenues en observant. ► Formuler des intentions éducatives, notamment en appui sur ses observations. Utiliser ses intentions pour orienter la planification de tous les moments de la journée ou pour **PLANIFIER** choisir le matériel de jeu et les possibilités à offrir aux enfants. **ET ORGANISER** ▶ Identifier les étapes, les ressources et le temps nécessaires pour mettre en œuvre les interventions ou les activités planifiées. Analyser la situation en continu. Choisir rapidement parmi des possibilités d'action. S'ADAPTER Modifier une intervention dans l'action pour mieux répondre aux besoins de chaque enfant et **DANS L'ACTION** du groupe. ► Se laisser guider et influencer par les enfants, suivre leurs intérêts. S'exprimer en français en tout temps, oralement et à l'écrit. ▶ Écouter activement les enfants, les parents et ses collèques. **COMMUNIQUER** Utiliser différentes formes et différentes stratégies de communication. Transmettre aux parents des informations concernant le vécu de leur enfant, son développement et ses apprentissages. ▶ Établir et maintenir des liens de collaboration avec les parents et avec les partenaires du service d'apprentissage. **COLLABORER** Travailler en équipe et offrir son aide à ses collègues. ► Faire connaître et mettre à profit les ressources francophones de sa communauté. ▶ Identifier ses forces, ses besoins et ses défis comme éducatrice. RÉFLÉCHIR ► Faire des liens entre sa pratique et les savoirs théoriques.

▶ Décrire ses interventions et leurs effets et partager ses expériences avec des collègues.

▶ Mettre à profit les critiques et les suggestions pour améliorer sa pratique.

SUR SA PRATIQUE



LE PROFESSIONNALISME ET L'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE

On dit que les éducatrices des services d'apprentissage francophones sont des « professionnelles » de la jeune enfance, ou encore qu'elles doivent « être professionnelles », « agir avec professionnalisme ».

QU'EST-CE QU'UNE PROFESSIONNELLE?

- La professionnelle observe et analyse des situations; elle imagine, planifie et met en œuvre des solutions ou des interventions adaptées à chaque situation;
- La professionnelle maîtrise des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être et elle accumule des savoirs d'expérience;
- La professionnelle gère constamment des écarts entre le théorique et le réel;
- La professionnelle se distinque par son autonomie, sa capacité à exercer son jugement, et par sa responsabilité.

AUTONOMIE

L'autonomie, c'est l'art de se conduire soi-même, de se diriger. Cela inclut la prise d'initiatives, la capacité à planifier son travail et à faire des choix dans l'action.

JUGEMENT

L'exercice du jugement, c'est la capacité à analyser et gérer une situation en prenant appui sur l'ensemble de ses savoirs, y compris ses savoirs d'expérience.

RESPONSABILITÉ

Plus on dispose d'autonomie dans son travail, plus on doit être responsable. Cela signifie agir en se préoccupant de respecter les normes et la dignité des personnes, mais aussi être prête à assumer nos choix et nos décisions.



Quels sont les exemples, tirés de ma pratique, qui me permettent de dire que je suis une professionnelle? Qu'est-ce que j'aimerais améliorer ou renforcer dans mon agir professionnel?



QU'EST-CE QUE L'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE?

L'éthique, c'est l'art de la conduite humaine et du vivre ensemble. L'éthique nous invite à réfléchir à notre rapport avec les autres, avec notre communauté... et avec nous-même. Elle prend appui sur nos valeurs.

Notre éthique professionnelle, c'est donc :

- Notre façon de nous conduire au travail;
- Notre façon de vivre ensemble au travail;
- La relation qu'on entretient avec nous-même;
- Les valeurs qu'on porte et qu'on se donne;
- Les règles qu'on se donne, individuellement ou collectivement, pour mettre nos valeurs en action et assumer nos responsabilités;
- Le sens qu'on donne à notre travail et à notre engagement.



Quelles sont mes valeurs professionnelles? Sont-elles cohérentes avec les valeurs de notre service?



Quelles sont mes « règles » dans le cadre de mon travail? Quelles sont nos « règles » comme équipe? Comment les avons-nous élaborées?

Pourquoi c'est important de parler d'éthique professionnelle dans les services d'apprentissage à la jeune enfance?

- Parce que les jeunes enfants qu'on accueille sont vulnérables. Ils ne sont pas pleinement capables d'exprimer ce qui ne va pas ou d'expliquer ce qu'ils vivent.
- Parce que le service qu'on offre aux parents est rendu en leur absence. Le lien de confiance doit donc être très élevé pour qu'ils se sentent à l'aise de nous confier ce qu'ils ont de plus précieux.
- Parce que le travail de l'éducatrice est relationnel et qu'elle doit trouver la « juste distance » dans son investissement auprès des enfants et des familles, en étant ni trop engagée émotionnellement, ni insensible à ce qu'ils vivent.
- Parce que dans un service d'apprentissage, on partage un milieu de vie avec les enfants, les familles et nos collègues.





COMMENT ON POURRAIT DÉCRIRE LA COMPÉTENCE ÉTHIQUE DES ÉDUCATRICES?

À la liste des compétences clés (p. 40), s'ajoute la compétence éthique. Celle-ci est transversale et se distingue des autres parce qu'elle renvoie à la façon dont nos valeurs influencent nos pratiques et notre conduite avec les autres et avec nous-même.

VALEURS	EXEMPLES DE PRATIQUES ET D'ATTITUDES QUI TÉMOIGNENT DE LA MAÎTRISE D'UNE COMPÉTENCE ÉTHIQUE
BIEN-ÊTRE	Promouvoir la santé globale et le bien-être de tous les enfants.
UNICITÉ	 Adapter nos pratiques aux besoins de chaque enfant, en fonction de son développement, de ses particularités et de ses intérêts.
BIENVEILLANCE	 Être présente, disponible et sensible. Faire preuve de bienveillance envers les enfants, les parents, les familles et mes collègues.
COLLABORATION	Collaborer avec les parents et avec nos collègues dans un esprit d'ouverture, de complémentarité et d'enrichissement mutuel.
COMMUNAUTÉ	Collaborer avec des ressources de la communauté pour contribuer ensemble au bien-être des enfants et des familles, et à la vitalité de notre communauté.
DIGNITÉ	 Travailler de manière à promouvoir et respecter la dignité humaine. Respecter la confidentialité.
ENGAGEMENT	 Chercher de manière constante à se ressourcer, à mettre à jour ses connaissances et à renforcer ses compétences. Réfléchir sur sa pratique, se remettre en question. Démontrer un souci constant pour la qualité.
INTÉGRITÉ	 Être authentique dans ses interactions avec les autres. Respecter les autres, en toutes circonstances. Prendre soin de soi et respecter ses limites, en vue d'offrir quotidiennement le meilleur de soi-même aux enfants et aux familles.
OUVERTURE	 Faire preuve d'ouverture et valoriser la différence. Reconnaître le potentiel de l'autre et accepter d'être influencée.

La Manitoba Child Care Association (MCCA) a élaboré un document d'orientation éthique qui énonce les valeurs et les principes qui doivent guider toute personne qui travaille dans le secteur de l'éducation à la petite enfance au Manitoba. Le tableau ci-haut, sur la compétence éthique, en est inspiré.

OUTIL SYNTHÈSE





UNE MISSION INSPIRANTE POUR LES SERVICES D'APPRENTISSAGE FRANCOPHONES À LA JEUNE ENFANCE:

Soutenir chaque enfant dans son développement global, son plein épanouissement et la construction de son identité personnelle, sociale, culturelle et linguistique, en collaboration avec les parents et avec l'appui de la communauté francophone du Manitoba.

LES PRINCIPES DE BASE

1	Unicité de l'enfant Chaque enfant est unique.
2	Développement global Les dimensions du développement de l'enfant sont reliées et interdépendantes.
3	Relations sécurisantes L'enfant a besoin de relations sécurisantes pour explorer et se développer.
4	Apprentissage actif L'enfant se développe et apprend en interaction avec son environnement.
5	Apprentissage par le jeu L'enfant se développe et apprend en jouant.
6	Accueil et accompagnement du parent L'accueil et l'accompagnement du parent favorisent le développement et les apprentissages de son enfant.
7	Influence de l'environnement et du contexte de vie L'identité personnelle, sociale et linguistique de l'enfant est influencée par son environnement et par le contexte dans lequel il vit.

LES CINQ DOMAINES D'APPLICATION

- L'aménagement et le choix du matériel de jeu, à l'intérieur et à l'extérieur
- Les interactions avec les enfants
- Les activités et les occasions d'apprentissage
- La collaboration avec les parents et la famille
- *** Les liens avec la communauté

LE CYCLE DE L'INTERVENTION ÉDUCATIVE

- 1 J'accueille l'enfant et sa famille
- 2 J'observe et je documente
- 3 J'identifie mes intentions, je planifie et j'organise
- Je soutiens l'enfant dans son jeu, ses découvertes et ses apprentissages
- Je fais un retour avec les enfants sur leurs expériences / Je réfléchis sur ma pratique



BIBLIOGRAPHIE

LE PROGRAMME ÉDUCATIF DES SERVICES D'APPRENTISSAGE FRANCOPHONES À LA JEUNE ENFANCE DU MANITOBA

Association canadienne d'éducation de langue française, *Voir grand petit à petit. Guide de construction identitaire au foyer*, 2007. https://www.acelf.ca/ressources/collection-voir-grand/petit.php

Association canadienne d'éducation de langue française, Fédération canadienne des directions d'école francophone, Fédération culturelle canadienne-française et ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, *Trousse du passeur culturel*, 2009. https://www.acelf.ca/ressources/trousse-passeur-culturel.php

Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick, *Trousse d'outils pour accueillir et accompagner le parent en contexte minoritaire*, 2014 Milieux éducatifs - Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick (afpnb.ca)

Conseil des ministres de l'Éducation, Trousse de formation en francisation : contenus de formation, 2003.

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Français langue seconde – Immersion : un processus de lecture guidée avec Paul et Suzanne – Débutant, 2006.

Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador, Cadre pédagogique, 2019. www.fpftnl.ca

Fédération des parents de l'Île-du-Prince-Édouard, *Francisation et identité culturelle à la petite enfance*, 2020. www.fpipe.org

Ministère de l'Éducation de l'Alberta - Direction de l'éducation française, *Guide pour l'accompagnement des jeunes enfants en francisation*, 2015. Guide francisation Alberta.pdf

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick, *La littératie... nous fait grandir! La littératie à la petite enfance. Cadre de référence*, 2017.

https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/ed/pdf/ELCC/CadreDeReferenceDeLaLitteratieALaPetiteEnfance.pdf

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick, La littératie nous fait grandir! Un guide pour les parents et les personnes importantes dans la vie de l'enfant âgé de o à 5 ans, 2019. https://www.dsfne.ca/wp-content/uploads/2019/04/quide-de-la-litteratie-pour-les-parents.pdf

